

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 1152 E/D/MINHDU DU 05 MAI 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DU MARCHE PASSE DE \ GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02465-
25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 AVRIL 2025 POUR LE MARCHE
COMPLEMENTAIRE AU CONTRAT N°00044/M/MINHDU/CIPM/24 DU 13 MAI 2024 POUR LA
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES
STRUCTURANTES DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BIP MINHDU –
EXERCICE 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés
publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de
l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du
décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret
n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code
des marchés publics ;
Vu Le DCE suivant autorisation N°02465-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14
Avril 2025.

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°41 du 30 Avril 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant
l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché
relatif au Dossier de Consultation suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°02465-25/L/ PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Avril 2025, pour le marché	Yaoundé	PYRAMIDES INTER BP: 13 584 Yaoundé Tél. : 222 216 860	100 000 000	Cinq (05) mois

complémentaire au contrat
N°00044/M/MINHDU/CIPM/24 du 13
mai 2024 pour la maîtrise d'œuvre
des travaux de réhabilitation de
certaines voiries structurantes dans la
ville de Yaoundé.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le

10 mai 2025

M. O. C.